



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recrutement professeurs enseignement agricole public

Question écrite n° 23026

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les inquiétudes exprimées par l'enseignement agricole public de l'Aube et par les parents d'élèves concernant les difficultés de recrutement des professeurs. En effet, alors que des postes sont vacants, il semble que l'un des freins au recrutement tiende au niveau de revenus des professeurs exerçant dans ces établissements qui serait sensiblement inférieur à celui des professeurs de l'éducation nationale. Alors que l'enseignement agricole a plus que jamais besoin de moyens, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour remédier à cette situation très préjudiciable pour les élèves.

Texte de la réponse

Conformément aux articles 12, 13 et 14 du décret n° 2014-625 du 16 juin 2014 modifié, fixant l'échelonnement indiciaire de certains corps et emplois du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, la grille de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, des professeurs de lycée professionnel agricole et des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole est strictement égale à celle des corps correspondants relevant du ministère de l'éducation nationale. Par ailleurs, la rémunération des enseignants contractuels a fait l'objet, en 2019, d'une revalorisation visant à atteindre un niveau de revenu équivalent à celui perçu par les personnels enseignants contractuels de l'éducation nationale. Il n'existe pas, par conséquent, à situation équivalente, de différence de revenus entre les agents relevant du ministère chargé de l'agriculture et les agents du ministère de l'éducation nationale. Si la question de l'attractivité des métiers de l'enseignement ne se pose pas qu'au seul ministère de l'agriculture, il convient toutefois d'y trouver des réponses sur le plan qualitatif en faisant mieux connaître les spécificités et la diversité de l'enseignement agricole. Ainsi, le ministère œuvre pour une meilleure visibilité et pour une valorisation de ses métiers en offrant aux potentiels candidats aux concours, une vision pluriannuelle des disciplines offertes au recrutement.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23026

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8220

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9593